

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 47

Artikel: Chronique de la semaine
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la **Rédaction du Conteur Vaudois**. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Chronique de la semaine.

L'été a disparu, l'automne est là, l'hiver s'approche. Les touristes ont fini leurs courses, les parties de plaisir dans la campagne n'offrent plus d'agrément, les fêtes se taisent, chacun rentre dans son intérieur pour jouir plus intimement de la vie de famille. Le chroniqueur à la recherche des petites nouvelles n'a certes pas beaucoup à glaner, si ce n'est dans les nombreux journaux qui nous tombent chaque soir dans les mains, journaux qui se reproduisent mutuellement et où nous lisons vingt fois le même article, sans compter les querelles de Messieurs les journalistes, dans lesquelles l'indélicatesse met souvent au jour des faits purement personnels et qui n'intéressent guère le lecteur. Les choses que la bouche n'oserait pas dire, on les imprime, maintenant. — Progrès! — À part ces querelles, à part les petits cancans, les récits de meurtres, d'incendies, d'escroqueries, de difformités humaines, d'accidents de toute espèce, dont quelques feuilles nous servent à profusion, nous n'y trouvons cette semaine que des dissertations sans fin sur la loi scolaire, de nombreuses correspondances d'instituteurs qui se préoccupent à juste titre et de la position qui leur est faite et de celle qu'on veut leur faire. Il en est un, entr'autres, qui n'y va pas de main-morte; écoutez-le discuter, dans *l'Observateur du Léman*, cette loi qu'il appelle un *embryon*.

Nous ne citerons que quelques passages :

« Pour première faveur, l'avant-projet déclare tous les régents *provisoires* et les soumet à confirmation. Merci! Je pense qu'il y aura des régents assez pressés pour ne pas attendre la confirmation, assez insoucients pour ne pas la demander, ou assez..... (le mot me manque) pour ne pas l'accepter.

» Mais comme ce premier provisoire ne suffit pas, l'avant-projet gratifie les régents d'un autre provisoire de trois ans, malgré le brevet. Merci de nouveau, trois fois merci. *Crescendo!*

» Merci de rechef pour les examens numéro 2, numéro 3, jusqu'à l'infini, qu'on les appelle examens

de méthode ou autrement. Il n'est pas difficile de voir que, sous prétexte de méthode, on peut faire et on fera constamment un examen scientifique très complet et qui remettra toujours en question les connaissances du candidat. Pourquoi les communes qui désireront juger un régent d'après son enseignement n'enverraient-elles pas des délégués pour le voir à l'œuvre dans son école? Là, du moins, on le trouvera dans son élément, et on ne verra plus, dans les annonces des places vacantes, figurer cette locution malveillante : Point de journée aux aspirants.

» L'avant-projet accorde libéralement 400, 700 et 900 fr. par année aux régents des trois degrés. Voilà donc le progrès! 900 fr. aux plus favorisés! Ce n'est pas assez pour vivre, c'est assez pour ne pas mourir de faim en mangeant du pain sec, en buvant à la fontaine et en s'accordant un habit neuf (à crédit) tous les trois ans, sauf à masquer les dégâts de l'ancien à l'aide d'encre noire et d'une barbe de plume en guise de pinceau.

» Pour les régents à 700 et à 400 francs, la perspective sera encore plus brillante. Entonnons un gai refrain :

Pauvres moutons, ah! vous avez beau faire,
Toujours on vous tondra. »

Depuis quelques jours, cependant, les vendanges sont venues interrompre pour quelques semaines les inquiétudes du corps enseignant. Nos instituteurs ont pris chacun leur petit sac de voyage et se sont dirigés sur nos vignobles pour y exercer les hautes fonctions de partisseurs, qui consistent à noter le nombre des setiers avec un morceau de craie blanche, vérifier le mesurage, recevoir les douces ceillades des plus jolies vendangeuses et avoir le plaisir de s'entendre appeler « Monsieur le partisseur! » Puisse la nouvelle loi scolaire améliorer leur position et les dispenser de recourir à ces dures nécessités.

Quittons maintenant les partisseurs pour inscrire dans notre chronique un fait d'une grande importance politique, l'imposante assemblée de l'Helvétia à l'hôtel des Alpes et ses décisions solennelles sur les affaires du

pays.— Les grandes questions du jour sont tranchées: respect et silence!...

Mentionnons aussi une lettre de Mazzini, reproduite par tous les journaux, adressée au *Libero Pensiero*, et dans laquelle il déclare croire en Dieu!..... Quel effort!... Ce grand génie, cet intrépide guerrier occulte a daigné avouer comme un simple mortel qu'il croyait en Dieu. Dès ce moment il n'est plus d'incrédulité possible. Le règne de l'Evangile est à son apogée!....

Une autre question a préoccupé assez vivement le public lausannois, c'est celle de la variole. La polémique qu'elle a soulevée a été contagieuse comme cette maladie. La Faculté a pris la plume, l'administration a répondu, et ainsi de suite. Nous désirons beaucoup que ces débats aboutissent à une heureuse issue.

Nous nous trompions en disant que le temps des courses et des promenades était passé, car les murs se couvrent d'affiches annonçant pour demain un train de plaisir pour Genève. Comme il coïncide avec les élections qui ont lieu dans cette ville, si celles-ci ne sont pas plus calmes que les précédentes, ce ne sera plus un train de plaisir. Cette course eût sans doute été très agréable à beaucoup de personnes dans le moment où nos troupes vaudoises se trouvaient à Genève.

Puisque nous parlons de Genève, qu'on nous permette de mentionner une pièce de vers très bien faite, dédiée par M. Blanvalet à Antoine Carraz, qui a fait preuve d'un héroïque dévouement dans la triste catastrophe du quai du Seujet, en exposant ses jours pour arracher aux flammes une pauvre famille.

Au secours! au secours! la toiture flambante,
Laisse à l'un de ses pans découvrir au regard
Un groupe, une famille immobile et tremblante,
Pour lequel tout secours est arrivé trop tard.
Ils sont trois: un enfant et sa mère et son père,
La femme en son cœur dit en pensant à l'enfant:
« Nul ne peut le sauver. » Pardonnez, pauvre mère,
Excepté Dieu, notre Dieu tout puissant.

Quand il veut de ses bras nous montrer la merveille
Il choisit en la foule un homme à cet effet,
Et son souffle divin lui murmure à l'oreille:
« Tu feras l'impossible, » et celui-ci le fait.
Et trois fois, à main forte, il a franchi l'abîme,
Au milieu des brandons, au milieu des terreurs;
Aux flammes, par trois fois, prenant une victime
Il complète son œuvre et rit de leurs fureurs.

La semaine dernière, *l'Observateur du Léman* annonçait le siège du château de Chillon par le corps des cadets de Vevey. Nous ne savions à quoi attribuer ce grand mouvement militaire. Avait-il pour but la destruction de cet imposant témoin du moyen âge, ou voulait-on venger l'outrage fait au correspondant de *l'Estafette*?... Nous étions en proie à cette anxiété lorsque *l'Observateur* est venu nous rassurer. Le siège a eu lieu; on a beaucoup tiré, mais pas de morts ni de blessés et le manoir est encore debout. Un pareil

dénouement aura, nous n'en doutons pas, une heureuse influence sur la bourse.

L. M.

M. Jouffle.

Chers lecteurs, vous connaissez sans doute M. Jouffle. Il y a des MM. Jouffle partout: dans la finance, dans l'administration, dans le commerce, dans l'instruction publique, voire même dans le clergé.

J'ai connu M. Jouffle de l'instruction publique. C'était un homme court, légèrement obèse, joufflu, l'air franc et jovial, le vivant enluminé. Avec des ailes, on l'eût pris pour l'Amour. Sans ailes, il me représentait admirablement Bacchus. Voilà pour le physique; au moral, vous le jugerez tout-à-l'heure.

La première fois que je le vis, c'était dans un examen d'instituteurs; il courrait ça et là, se donnant beaucoup de mouvement et d'importance: quel aimable personnage, disais-je en moi-même, quel intérêt il prend à la science et à la jeunesse vaudoise! Cette cordialité de manières me prévint en sa faveur; j'étais pressé de faire connaissance avec le digne M. Jouffle.

La chose ne fut pas difficile. M. Jouffle était très abordable; aux premiers mots que je lui dis, je vis que nous nous entendrions parfaitement. Nous plaisantâmes ensemble; c'était un charme de contempler sa bonne et grande bouche s'écarquillant jusqu'aux oreilles, et d'entendre le rire joyeux qui sortait de ce gouffre mignon.

« Vous avez ici un homme bien agréable, dis-je à l'un de mes amis qui, habitant la même localité, pouvait me renseigner exactement sur M. Jouffle? »

Il me répondit par un *hum* que je présumai être l'effet d'une distraction involontaire.

Le lendemain, M. Jouffle vint à ma rencontre radieux et rosé comme la veille. Alors seulement je remarquai son œil oblique et lançant des regards sournois, Je me rappelai le *hum* de mon ami, et résolus de me tenir sur mes gardes.

Il était trop tard. J'avais ri la veille de l'un des instituteurs examinés et M. Jouffle n'avait rien eu de plus pressé que de lui communiquer ce que j'avais dit, en lui témoignant une indignation profonde pour le railleur.

Ce procédé, dont je fus averti sur-le-champ, me donna l'envie d'observer ce caractère fâlon. J'eus souvent l'occasion de me retrouver avec M. Jouffle et d'apprécier convenablement ce digne homme.

Né dans une famille aisée, M. Jouffle avait reçu une éducation passable et tâtie du métier d'instituteur. Son incapacité ne tarda pas à être connue et longtemps il vécut en simple particulier.

Plus tard, quand ses succès pédagogiques furent un peu oubliés, on le chargea de surveiller l'instruction de la jeunesse. Il s'acquitta de cette tâche comme de la précédente en jonchant sa route de jolies petites trahisons.

Sans caractère et sans conscience, M. Jouffle conser-